

## **Communiqué de presse**

*Pour publication immédiate*

### **Plan métropolitain d'aménagement et de développement (PMAD) Les corporations de développement économique communautaire appuient le plan mais souhaitent des objectifs plus ambitieux**

**Montréal, le 21 novembre 2011.** - Les corporations de développement économique communautaire (CDÉC) de Montréal saluent le travail de la commission de l'aménagement de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) qui a dévoilé son rapport de consultation publique sur le projet de Plan métropolitain d'aménagement et de développement (PMAD). Selon Denis Sirois, directeur général de la CDÉC Centre-Nord : *«La très grande participation aux audiences publiques témoigne de la volonté des différents acteurs de la communauté de se doter d'un plan de mise en valeur raisonnée d'un territoire immense et complexe.»*

Comme plusieurs autres intervenants, les CDÉC souhaitent que la nouvelle version du PMAD, qui sera adoptée d'ici le 31 décembre 2011, soit bonifiée et renforcée notamment sur la protection du territoire agricole jusqu'en 2031, sur la mise en place d'une ceinture verte, sur l'augmentation des seuils de densité et le financement du développement des transports collectifs. *«La Communauté métropolitaine de Montréal doit profiter du fort appui que ses orientations ont suscité lors des audiences publiques pour adopter des objectifs plus ambitieux en vue d'améliorer la qualité de vie de la population»* souligne M. Sirois.

Les CDÉC de Montréal invitent aussi le Gouvernement du Québec à appuyer la mise en œuvre du PMAD par l'adoption des mesures pertinentes et par l'octroi des budgets nécessaires à sa réalisation. Les CDÉC de Montréal considèrent que la réalisation du PMAD apportera force et originalité au renouvellement et à la diversification de la structure sociale et économique du Québec.

#### **Sur les CDEC**

Créées à partir du milieu des années 1980 par les acteurs du développement économique et social, les CDÉC de Montréal mettent de l'avant une approche globale de revitalisation des collectivités locales qui conjugue les dimensions économique, sociale, politique, environnementale et communautaire. Elles ont développé un « savoir faire ensemble » basé sur la concertation qui mobilise des gens d'affaires, des institutions de la santé et de l'éducation, des syndicats, des organisations communautaires et culturelles, le monde municipal et des résidents. Depuis 1998, elles agissent aussi à titre de Centre local de développement (CLD).

– 30 –

Renseignements : M. Denis Sirois, 514-948-6117, cellulaire 514-212-5815  
M. Denis Leclerc, 514-255-0005

Pour consulter le mémoire des CDEC de Montréal sur le projet de Plan métropolitain d'aménagement et de développement (PMAD) de la Communauté métropolitaine de Montréal :  
[http://www.lescddec.qc.ca/data/downloads/MEM\\_PMAD\\_09\\_2011.pdf](http://www.lescddec.qc.ca/data/downloads/MEM_PMAD_09_2011.pdf)